

PORT EN BESSIN HUPPAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 18 décembre à 18 h 00, le Conseil municipal de la commune de PORT EN BESSIN-HUPPAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe VAN ROYE, maire.

Présents : Monsieur Christophe VAN ROYE, Madame Huguette AUTIN, Madame Simone RENOUF, Monsieur Dominique BIHEL, Madame Emilie CHAUVIN, Monsieur Jérôme VICQUELIN, Madame Rose-Marie PERREE, Monsieur Thierry LÉONNEC, Madame Marlène GERARD, Madame Valérie DANIEL, Monsieur Philippe ISABELLE, Madame Laëtitia TURGIS, Monsieur Jordan LECHEVALLIER.

Absents : Monsieur Gérard VINGTROIS, Monsieur François de BOURGOING, Madame Catherine BOUDET, Monsieur Nicolas MARIE, Monsieur Samuel MANDROUX, Monsieur Guillaume HIRON.

Délibération n° 2025 /81

Secrétaire de séance : Mme Valérie DANIEL

Objet : TARIF 2026 – CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

RAPPORT M. le Maire

Monsieur le Maire donne lecture des tarifs proposés par les membres de la commission des finances qui se sont réunis le 15 novembre 2025.

TARIFS POUR LES ENFANTS DE PORT EN BESSIN-HUPPAIN ET LES ENFANTS DES COMMERCANTS N'HABITANT PAS A PORT EN BESSIN-HUPPAIN					
2026					
Tranche	Quotient familial	Enfants	CLSH / semaine	cantine / jour	Mini camp / jour
			Déduction des aides CAF faites		
Tranche 1	Moins de 600 €	1 enfant	33,50 €	5,30 €	14,00 €
Tranche 2	de 600 € à 1199 €	1 enfant	37,50 €	5,30 €	14,00 €
Tranche 3	de 1200 € et plus	1 enfant	41,50 €	5,30 €	14,00 €
Hors RG tranche 1	Moins de 600 €	1 enfant	66,00 €	5,30 €	14,00 €
Hors RG tranche 2	De 600 € et plus	1 enfant	62,00 €	5,30 €	14,00 €

TARIFS POUR LES ENFANTS HORS PORT EN BESSIN-HUPPAIN					
2026					
Tranche	Quotient familial	Enfants	CLSH / semaine	cantine / jour	Mini camp / jour
			Déduction des aides CAF faites		
Tranche 1	Moins de 600 €	1 enfant	44,50 €	5,30 €	15,00 €
Tranche 2	de 600 € à 1199 €	1 enfant	48,50 €	5,30 €	15,00 €
Tranche 3	de 1200 € et plus	1 enfant	52,50 €	5,30 €	15,00 €
Hors RG tranche 1	Moins de 600 €	1 enfant	77,00 €	5,30 €	15,00 €
Hors RG tranche 2	De 600 € et plus	1 enfant	73,00 €	5,30 €	15,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs présentés par la commission des finances.

Certifié exécutoire,
 Fait à Port-en-Bessin-Huppain, le 19 décembre 2025
Signature électronique
 Le Maire,
 Christophe VAN ROYE